Réunion coordinateurs des réseaux MITI

PROGRAMME **20 avril 2022**

- Informations diverses de la Plateforme
- Les Groupes de Travail inter-réseaux :
  - GT Qualité
  - GT Atelier Données
  - GT Animer un réseau
- Rappel des procédures administratives
- E-outils et Kit de captation vidéo
- R2T2 2022
- Discussion réseaux :
  freins, contraintes et améliorations

CNRS – MITI
AA Serra

Réunion coordinateurs réseaux MITI

Informations diverses de la Plateforme

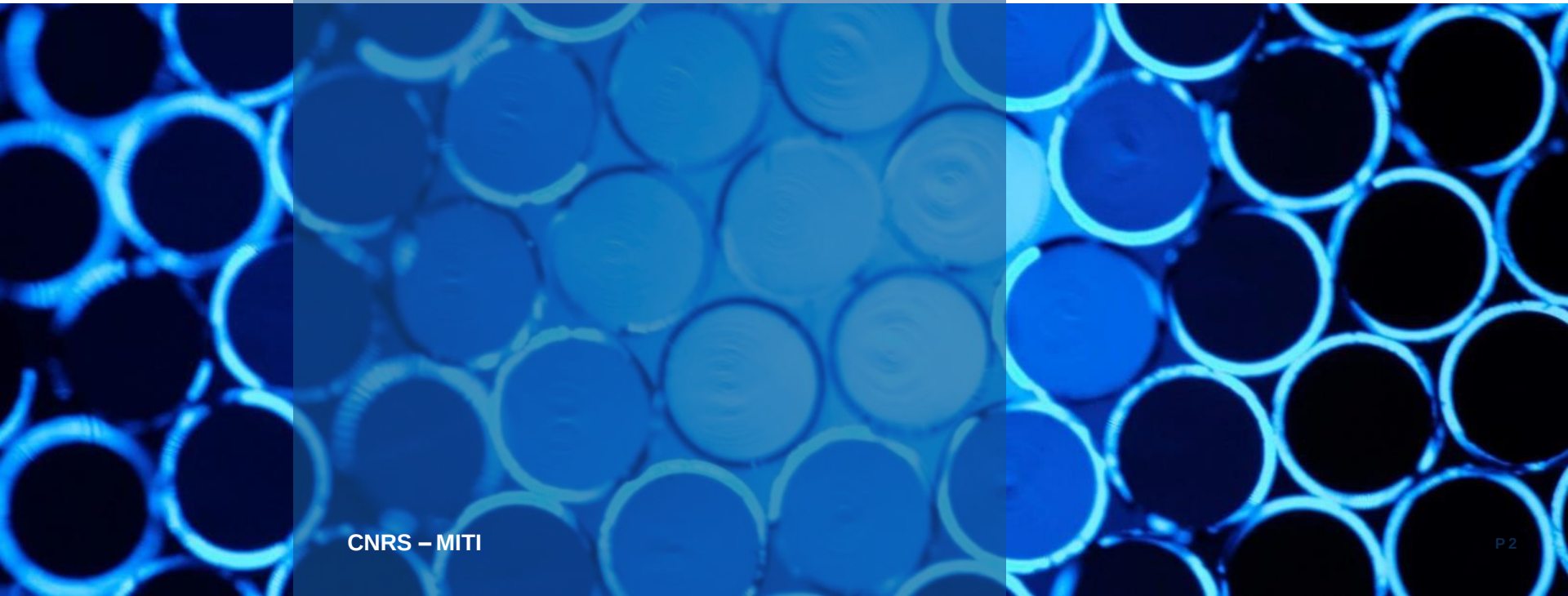

SOMMAIRE

- ❑ Plateforme et réseaux 2022
- ❑ Budget
- ❑ Formations : ANF 2023
- ❑ Evaluation des réseaux
- ❑ Fin d’année d’incubation des nouveaux réseaux
- ❑ Rencontre des réseaux 2022
- ❑ Divers

Plateforme : équipe, rôles et Comité de suivi des réseaux

Equipe Plateforme des réseaux 2022

- 1 responsable : Anne-Antonella Serra
- 1 gestionnaire administratif et financier : Valérie Tami
- 1 chargée mission E-outils (25%) : Sophie Nicoud
- 1 informaticien (50%) : Kévin Nigaud
- 1 chargé de projets (25%): Arthur Panier

Directrice de la MITI depuis 2020 : Martina Knoop

→ Contacts de la Plateforme :
Partie administrative : miti_reseaux_secretariat@cnrs.fr
Partie pilotage : anne-antonella.serra@cnrs.fr
Partie informatique : miti-r-si@services.cnrs.fr (Kévin, Sophie et AA)

Plateforme : équipe, rôles et Comité de suivi des réseaux

Rôles de la Plateforme :

- Donner aux réseaux les moyens de fonctionner et de mener à bien leurs actions
- Etre un point unique de référencement
- Assurer la lisibilité et visibilité aux réseaux et une passerelle avec les partenaires
- Impulser des actions : inter-réseaux ; internes ; externes
- Rendre compte à l'organisme et le tenir informés des actions des réseaux

→ **Chartes Plateforme et Réseaux MAJ 2021 sur CORE et site MITI**

Instances décisionnaires :

- Comité de suivi des réseaux : proposition d'arbitrage des demandes budgétaires, actions et ANF des réseaux
- COPIL de la MITI : validation des arbitrages

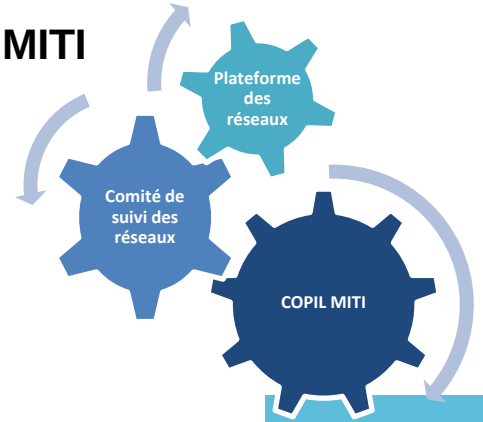

COMITE DE SUIVI DES RESEAUX 2022

Nom	Prénom	Rattachement
BILLON	Nathalie	INSB
DASSA	Michele	INSHS
DHERBOMEZ	Gerald	INS2I
FOURNIER	Thierry	INP
JANIK	Joanna	DDOR
JOLY	Dominique	INEE
KERN	Pierre	INSU
LESIEUR	Sylviane	INC
LABORIE	Philippe	IN2P3
POMMIER	Jean-Claude	INSIS
SAUT	Olivier	INSMI
SERRA	Anne Antonella	Responsable Plateforme
ENAME	*Christiane*	*DRH SFIP*

Liste des 23 réseaux actuels de la MITI

Nom	Thématique	Membres	Réseaux régionaux associés
CAI-RN	Compétences Archéométriques Interdisciplinaires	822	
Calcul	Calcul scientifique	2270	
CMDO+	Cristaux Massifs, Micro-nano-structures et Dispositifs pour l'Optique	290	
CRISTECH	Technologies et procédés de croissance cristalline	377	
DevLOG	Développement logiciel	1729	15
FEMTO	Génération, caractérisation et utilisation de sources femtosecondes	753	
MEDICI	Edition scientifique publique	755	
QeR	Qualité en recherche	460	4
RBdD	Conception et utilisation des bases de données	611	
RIME	Microscopie électronique	305	
RDE	Electronique	966	11
RDM	Mécanique	800	10
RECIPROCS	Cristallographie Structurale	200	
RéMiSoL	Microscopies à sondes locales	250	
RENATIS	Information scientifique et technique	250	5
RESINFO	Fédération des réseaux d'administrateurs systèmes et réseaux (ASR)	2400	15
RHP	Technologies des hautes pressions	268	
RIS	Statistique	176	
ROP	Systèmes pour l'optique et la photonique	590	3
RPF	Technologies des plasmas froids	621	
RTMFM	Microscopies photoniques	459	
RTVide	Technologies du vide	405	
^{2}RM	Robotique et mécatronique	200	
	Total	*15957*	*63*

Nouveaux réseaux en 2021

3 futurs : RTCE, Drônes&Cap et MSK

BUDGET PLATEFORME

Bilans budgétaires du 1er trimestre publiés sur l'espace CORE de la Plateforme

(erreurs potentielles : nous prévenir)

Budget MITI : Fonctionnement et actions des réseaux + compléments pour ANF

Budget MITI 2022 :
400 k€ SE

- *360k€ en A1* *(fonctionnement)*
- *40k€ en A2* *(formation : complément ANF)*

⚠ Réseaux régionaux : budget pour DR > ne peuvent recevoir que de l'A2

Arbitrage par la MITI du budget de chaque réseau selon les demandes budgétaires argumentées et les bilans d'actions des années précédents

Budget ANF : Arbitrage par le SFIP du budget des ANF portées par les réseaux

Budget SFIP-DRH :
~225 k€ / an

Environ 30 ANF / an

Anticiper dépenses :

- dépenses des réseaux au 3ème trimestre (septembre) : min 75% des budgets
- Clôture budgétaire : fin novembre

en noir les étapes SFIP,

en orange les étapes MITI

ANF

Campagne ANF 2023 :

- **27 avril 2022** : date au plus tard de remise des fiches projet ANF 2023 aux équipes de formation des délégations régionales organisatrices. Si vous avez plusieurs projets, vous devez les classer par ordre de priorité. *Les équipes formation transmettront ces fiches au SFIP pour le 12 mai.*
- **20 mai 2022** : date au plus tard de remise des fiches **projets et budget** ANF 2023 **à la MITI** : le Comité de suivi des réseaux analysera les demandes (fiches projets et fiches budgets) afin de vous faire un retour fin juin pour que vous puissiez modifier si besoin vos projets avant dépôt final au SFIP.
- 7 au 10 juin 2022 : pré-sélection par le SFIP des ANF déposées ; information aux commanditaires des décisions
- **13 juillet 2022** : date au plus tard de remise des fiches finales projets et budgets ANF 2023 aux équipes de formation des délégations régionales organisatrices. *Les équipes formation transmettront ces fiches au SFIP pour le 27 juillet.*
- 1er octobre au 30 novembre 2022 : Arbitrage financier par le SFIP
- Fin novembre : arbitrage final des ANF 2023 par le Comité de suivi des réseaux MITI selon le budget accordé par le SFIP > budget notifié aux DR fin janvier/début février 2023

Evaluation des réseaux MITI

Evaluation 2021/22

CAIRN, QeR, Rémisol, RTmfm, RIME

Merci et bravo !

Evaluation tous les 4 ans (ou avant si nécessaire), par un comité ad hoc, à partir du dossier du réseau et d'une audition. Bienveillante et constructive. 4 axes d'analyse :

- L'adéquation entre le réseau et son objet et la définition d'un réseau de la MITI ;
- L'existence, la pérennité de la communauté visée ainsi que la pertinence de son périmètre notamment vis-à-vis de celui des autres réseaux de la MITI ;
- Le bilan des actions du réseau depuis la dernière évaluation ;
- Le projet du réseau pour la période de labellisation.

Conclusions possibles :

1. Le réseau répond à la définition d'un réseau de la MITI, son bilan et projet sont positifs : Maintien
2. Le réseau répond à la définition d'un réseau de la MITI mais son bilan et/ou son projet sont jugés insuffisants ou inadaptés : Consignes MITI, suivi post-évaluation et réévaluation.
3. Le réseau ne répond plus à la définition d'un réseau de la MITI : le réseau reçoit un financement pour l'année qui suit (année N+1) puis sort de la Plateforme.

Evaluation des réseaux MITI

Prochains réseaux évalués :

- Femto
- ROP
- CMDO+
- CRISTECH

→ 1 comité d'évaluation

- RBDD
- Médici
- Rénatis

→ 1 comité d'évaluation

Dernière évaluation en 2015

Composition des comités d'évaluation :

1. Experts de la thématique pour chaque réseau
2. Représentants institutionnels (instituts CNRS)

→ Chaque réseau doit proposer **deux noms d'experts** *(connaissant thématique mais pas impliqués directement actuellement dans le réseau)* pour **fin août.**

Calendrier :

Composition des comités fin septembre

Dépôt des dossiers : février/mars 2023

Audition : mars/avril 2023

Fin d'année d'incubation des nouveaux réseaux

Evaluation après une année d'exercice

Réseaux concernés :

RIS

RECIPROCS

2RM

Modalités :

1. Dossier à rendre : « Trame référence Dossier fin d'année d'incubation nouveaux réseaux MITI » (Présentation du réseau / Bilan des actions / Projet du réseau)
2. Analyse des dossiers par le comité de suivi
3. Conclusion

Calendrier :

Dépôt des dossiers : 15 juillet 2022

Analyse par le comité de suivi : début septembre

Comptes rendus : fin septembre

Autres informations diverses

- Réunion RGPD avec la DPD à prévoir…

- Lettres de missions (membre des COPILS) à finaliser : *je suis en retard, désolée…..*

> Quand changement de membres dans le COPIL : prévenir la plateforme pour mise à jour des informations, et demander aux nouveaux arrivants (CNRS) s'ils souhaitent une lettre de mission avec décharge de temps

Contact :

Plateforme des réseaux de la MITI

anne-antonella.serra@cnrs.fr

Secrétariat : reseaux_miti_secretariat@cnrs.fr

Contact E-outils : miti-r-si@services.cnrs.fr

miti.cnrs.fr

www.cnrs.fr